

## FICHE DE PRISE DE DÉCISION

<b>Fiche de prise de décision :</b>	<b>DVC-ART-2016-039</b>
<b>Direction de la vie communautaire</b>	
<b>Service des arts et de la culture</b>	
<b>Objet :</b> Confirmation à Patrimoine canadien de l'engagement financier de la Ville de Lévis pour le projet de construction de nouveaux locaux de musique et de danse au Centre culturel de Lévis	
<b>Date :</b> 31 octobre 2016	

### ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Par sa résolution CV-2016-06-53, la Ville de Lévis confirmait sa contribution financière à la réalisation du projet de construction de locaux de musique et de danse qu'elle a déposé dans le cadre du Programme d'aide aux immobilisations du MCC. La participation de la Ville de Lévis est de 5 760 000 \$ sur un coût total de projet de 9 150 000 \$.

La Ville de Lévis souhaite la participation financière du ministère de la Culture et des Communications ainsi que de Patrimoine canadien pour compléter le montage financier du projet selon les contributions suivantes :

- Ministère de la Culture et des Communications : 1 670 000 \$ (20 % du coût du projet);
- Patrimoine canadien : 1 670 000 \$ (20 % du coût du projet);
- Ville de Lévis : 5 760 000 \$ (58 % du coût du projet);
- Participation financière des organismes culturels bénéficiaires (Élédanse et Accroche Notes) : 50 000 \$ (2 % du coût du projet).

Rappelons que l'Accroche Notes et Élédanse doivent être relogés dans de nouveaux locaux en raison de plusieurs problématiques. La principale problématique rencontrée est le manque d'espace dans la Maison de la musique Bernard-Bonnier pour répondre à la clientèle des deux organismes, sans compter la désuétude du bâtiment et les problèmes fonctionnels qui incommodent grandement les usagers. La Ville de Lévis fait preuve d'un engagement sans équivoque pour régler cette problématique en faisant de ce projet sa priorité dans le plan d'action 2015-2017 de la Politique culturelle révisée.

Le projet consiste à un agrandissement du Centre culturel de Lévis, de l'ordre de 32 000 pieds carrés, afin d'y construire un centre de formation en danse et en musique pour relocaliser l'école de musique l'Accroche Notes et l'école de danse Élédanse. Cet agrandissement, attenant au Centre culturel existant, permettra la construction de 4 studios de danse ainsi que 25 classes de musique.

La présente fiche de prise de décision vise donc à demander une contribution financière à Patrimoine canadien pour la construction de nouveaux locaux de danse et de musique en confirmant l'engagement financier de la Ville de Lévis pour la réalisation de ce projet.

### ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

N/A

### ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

Réponses attendues de la part des deux paliers de gouvernements (dans les meilleurs délais)  
Réalisation du concours architectural (printemps - été 2017)  
Réalisation des plans et devis (automne 2017 - hiver 2018)  
Début possible des travaux de construction (été 2018)

### FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2016-2017-2018)

Coûts/revenus	Impacts	2016	2017	2018
---------------	---------	------	------	------

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires  Oui  Non

**Commentaires**

Financement déjà autorisé par :

- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : \_\_\_\_\_
- Règlement d'emprunt spécifique RV-\_\_\_\_\_, Poste budgétaire : \_\_\_\_\_
- Règlement « Omnibus » RV-2012-11-61, résolution CE-2015-09-44
- Autre (spécifier) : \_\_\_\_\_, résolution CV-\_\_\_\_\_

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

**Commentaires**

Numéro du projet PTI : \_\_\_\_\_ Montants **2016** \_\_\_\_\_ **2017** \_\_\_\_\_ **2018** \_\_\_\_\_

Compensation :  ou N/A

Projet subventionné :  Oui  Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : 20 % Aide aux immobilisations du MCC et 20 % Patrimoine canadien

Signature du responsable d'activité budgétaire  Date : 2016 / 10 / 31

**ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)**

Il est requis que cette FPD soit à l'ordre du jour du CV du 14 novembre 2016 afin de donner suite aux démarches en cours avec Patrimoine canadien.


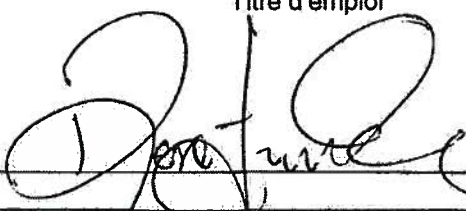
**PERSONNES CONSULTÉES**

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence

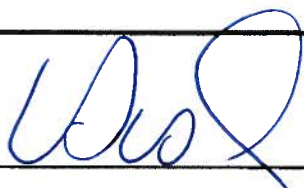
**RECOMMANDATION (énoncé)**

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville de confirmer à Patrimoine canadien la contribution financière de la Ville de Lévis de 5 760 000 \$ pour la réalisation du projet de construction de nouveaux locaux de musique et de danse au Centre culturel de Lévis, évalué à 9 150 000 \$, et ce, conditionnellement à la contribution financière du ministère de la Culture et des Communications pour un montant de 1 670 000 \$ correspondant à 20 % du coût du projet, à la contribution financière de Patrimoine canadien pour un montant de 1 670 000 \$ correspondant à 20 % du coût du projet, de même qu'à la contribution des deux organismes au projet qui compléteront le montage financier pour un montant total de 50 000 \$ servant à l'achat d'équipements spécialisés.

**Liste des pièces jointes :**

<b>Préparé par :</b> <u>Nathalie Ouellet</u>		<b>Titre d'emploi :</b> <u>Chef du Service des arts et de la culture</u>	
<b>Recommandé par :</b>			
			
<b>Nom et initiales manuscrites</b> <b>Titre d'emploi</b>	<b>Nom et initiales manuscrites</b> <b>Titre d'emploi</b>	<b>Nom et initiales manuscrites</b> <b>Titre d'emploi</b>	
<b>Commentaires :</b>			
<b>Signature de la Direction :</b> 		<b>Date :</b> <u>01/11/2016</u>	

<b>COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE</b>

**Signature de la Direction générale :**  **Date :** 16/10/02